

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2014)

Artikel: Orny - Sous-Mormont : des sépultures du début du Second âge du Fer au pied de la colline du Mormont
Autor: Maroelli, Dorian / Gallay, Audrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Orny – Sous-Mormont

Des sépultures du début du Second âge du Fer au pied de la colline du Mormont

Dorian Maroelli
Avec la contribution d'Audrey Gallay

La troisième campagne de fouille préventive menée en 2014 dans la gravière d'Orny a permis la découverte exceptionnelle d'une aire funéraire protohistorique comprenant dix-huit tombes de La Tène ancienne. La disposition circulaire des sépultures suggère qu'elles ont été implantées dans la masse d'un *tumulus* aujourd'hui totalement arasé. Cet ensemble homogène et particulièrement bien conservé apporte un éclairage sur les pratiques funéraires au 5^e siècle av. J.-C., une période encore peu représentée sur le Plateau suisse.





Les tombes découvertes à Orny s'inscrivent dans une période de mutations, caractérisée par l'apparition d'une nouvelle culture matérielle au sein d'un contexte encore fortement empreint de traditions hallstattiennes. À La Tène ancienne, les membres de l'élite sociale sont fréquemment enterrés dans des monuments funéraires du Premier âge du Fer, auparavant réservés à un seul personnage important, ce qui dénote un élargissement de l'accès au *tumulus*.

Fig. 1
Vue aérienne de l'ensemble funéraire en direction du nord. Les tombes de La Tène ancienne sont visibles à l'arrière-plan, en limite de la gravière (photo Archéotech SA, O. Feihl).

La pérennisation de ces monuments s'estompe progressivement avec le développement, dans la seconde moitié du 5^e siècle av. J.-C., des grandes nécropoles à tombes plates, comme celle de Münsigen – Rain (BE) ou de St-Sulpice – En Pétoleyres (VD).

Cette évolution est essentiellement connue par des fouilles réalisées au cours du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle avec les méthodes d'enregistrement d'alors. Les données archéologiques issues de ces recherches ne suffisent donc généralement pas à comprendre les pratiques d'inhumation dans leur détail.

L'approche archéothanatologique (cf. encadré) oriente la fouille pour répondre à des problématiques ciblées qui sont traitées au travers d'une analyse pluridisciplinaire: on s'intéresse non seulement à l'individu et au mobilier qui l'accompagne, mais également au mode d'enfouissement du corps et aux conditions environnementales. À Orny, l'étude préliminaire des données archéologiques et anthropologiques a déjà permis d'identifier deux principaux types de contenants funéraires, dont la restitution ouvre une réflexion plus large, notamment sur les modalités de transport et de déposition des défunts.

Fig. 2
Plan de la gravière d'Orny – Sous-Mormont. En blanc les sondages et les limites des trois zones fouillées. En rouge le secteur de l'ensemble funéraire présenté ici. En jaune les étapes de la gravière (Archeodunum SA, DAO Y. Buzzi).



Fig. 3

Premier dégagement des tombes de La Tène ancienne. Le comblement sombre des fosses se distingue très nettement du terrain naturel (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

Circonstances de la découverte

Les tombes se situent à l'ouest du village d'Orny, à une centaine de mètres des pentes nord-ouest de la colline du Mormont (fig. 2). Le site occupe la plaine alluviale du Nozon, affluent du Talent prenant sa source à Vaulion et dont le cours offre un axe de pénétration naturel du Jura vers le Plateau suisse.

La découverte de 2014 fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2012 par le bureau Archeodunum SA sur une parcelle de 3,6 ha correspondant à la première étape d'exploitation de la gravière Sous-Mormont, à Orny (fig. 2). La proximité du site laténien du Mormont ainsi que

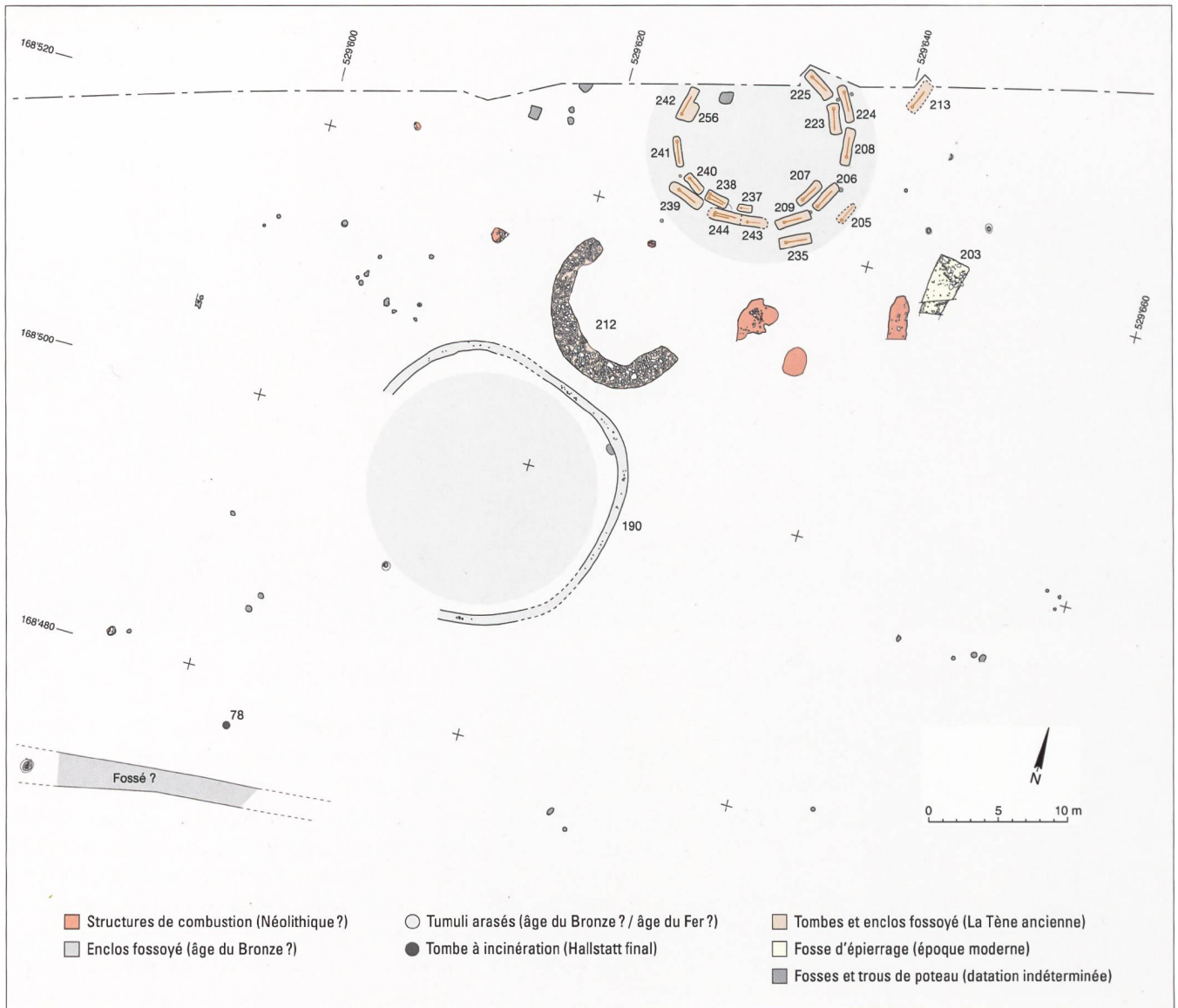
de la villa et de la nécropole romaines d'Orny, justifiait l'évaluation de ce secteur qui n'avait jamais été exploré.

L'examen avait mis en évidence les restes d'une tombe à incinération du Premier âge du Fer (78) qui n'aurait pu être identifiée sans le recours au détecteur de métaux. Elle était matérialisée par une petite quantité d'ossements brûlés déposés en pleine terre, avec des fragments de parure en bronze déformés par le feu. Ils appartiennent à un disque ajouré à cercles mobiles ainsi qu'à un bracciale caractéristiques du Hallstatt D1 (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 98). Le niveau d'insertion de la structure, apparue directement à la base de la terre végétale, n'était pas conservé.

Les sondages avaient également permis de découvrir le bord d'un fossé empierré (212), ultérieurement daté de La Tène ancienne, ainsi que la présence récurrente, dans les horizons humifères, de tessons de céramique non tournée à gros dégraissant. Ces derniers se trouvaient mêlés à des objets métalliques dont les datations varient de l'Antiquité à l'époque moderne, ce qui indique que des phases d'occupation distinctes ont été arasées et réduites à un seul horizon stratigraphique. Malgré ces indices concrets, aucune couche d'occupation conservée n'a été identifiée lors de cette opération de diagnostic.

L'évaluation avait encore révélé plusieurs anomalies d'interprétation difficile. Il s'agit de dépressions plus ou moins rubéfiées qui percent fréquemment le substrat fluvio-glaciaire ainsi que de concentrations charbonneuses s'insérant à la base de la séquence stratigraphique. Si certaines semblent correspondre à des trous de poteau dont le niveau d'implantation a disparu, la plupart peuvent être interprétées comme des paléochablis et des racines carbonisées matérialisant différents horizons d'incendies, dont la nature et la datation doivent encore être précisées (feu naturel, essartage?)¹.

Ces premiers résultats ont logiquement engendré la fouille préventive des secteurs où se concentraient les vestiges identifiés. Le plan d'intervention prévoyait plus précisément trois étapes de fouille, réalisées entre 2012 et 2014 en fonction de l'avancée des travaux d'extraction du gravier.



Des résultats contrastés et inattendus

Les deux premières campagnes de fouilles de 2012 et 2013 ont révélé des vestiges peu abondants et souvent mal conservés. De nouvelles zones de combustion et des traces carbonneuses appartenant aux horizons d'incendies déjà repérés lors du diagnostic préliminaire, ainsi que de rares trous de poteau, ont été essentiellement mis en évidence. La présence d'un niveau d'habitat a cependant bien été confirmée par la découverte de trois foyers à pierres chauffées, implantés dans un lambeau de paléosol au pied des pentes de la colline du Mormont. Un de ces foyers était associé à de rares éléments mobiliers (faune, céramique et élément de mouture) provisoirement datés de l'âge du Bronze².

En 2014, une nouvelle campagne de fouilles a été entreprise. Dans un premier temps, les investigations n'ont livré qu'une faible densité de trous de poteau dans des sédiments lessivés peu

propices à la conservation des vestiges. C'est contre toute attente que la dernière phase du décapage mécanique a révélé des structures fossoyées qui n'avaient pas été repérées lors du diagnostic (fig. 3).

Elles délimitent trois espaces distincts répartis sur une emprise de 300 m², suivant un axe nord-sud (fig. 4). Le premier est marqué par un fossé circulaire (190) d'un diamètre externe de 20 m, complètement arasé dans son quart occidental, dont la datation n'est pas encore déterminée; il contenait une faible densité de pierres éclatées au feu et des tessons de céramique à pâte grossière. Le deuxième correspond à un fossé en arc de cercle (212) dont les extrémités délimitent une ouverture d'environ 11 m, comblé de blocs calcaires, qui a livré un anneau à nodosités de La Tène ancienne, ainsi que de rares tessons de céramique. Enfin, le troisième espace est matérialisé par dix-huit sépultures s'insérant dans la même phase chronologique, entre le dernier quart du 5^e s. et le premier quart du 4^e s. av. J.-C.

Fig. 4

Plan du complexe funéraire mis au jour lors de la campagne de 2014 (DAO Archeodunum SA, Y. Buzzzi).



Fig. 5

Profil stratigraphique partiel de la tombe 224, découverte en limite d'exploitation. Les structures apparaissent directement sous l'humus moderne, ce qui suggère que leur niveau d'aménagement a été totalement oblitéré par les activités agricoles (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

Fig. 6

Tombe 206. Les traces de bois, pierres de blocage et de couverture permettent de restituer un coffrage de planches scellé par un couvercle (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

Fig. 8

Tombe 238. Inhumation simultanée dans un même coffrage de deux individus immatures, dotés de bracelets en bronze (photo Archeodunum SA, C. Cantin).



L'ensemble funéraire

Les tombes ont probablement été creusées sur un léger relief alluvial délimité par des paléochenaux³. Elles recoupent une couche d'occupation et des aménagements s'insérant dans deux phases d'occupation antérieures, provisoirement datées du Néolithique et de l'âge du Bronze⁴.

À l'exception de la tombe 213, légèrement excentrée au nord-est, les sépultures sont réparties sur deux à trois rangées formant un cercle d'un diamètre externe de 15 m (fig. 4). Bien qu'aucun indice d'élévation ne soit conservé, cette disposition a fossilisé l'emplacement d'un monument funéraire plus ancien, aujourd'hui détruit. La fosse d'épierrage 203, retrouvée à moins de 8 m à l'est des sépultures, pourrait précisément attester le démantèlement volontaire d'un *tumulus*. Plusieurs exemples de tombes adventices de La Tène ancienne implantées dans des *tumuli* préexistants sont connus sur le Plateau suisse et en France voisine. C'est notamment le cas de la nécropole du Löwenberg, dans le canton de Fribourg (Boisubert, Bugnon 2008, p. 72), et du site de Courtesoult, en Haute-Saône (Pinigre 1996, p. 20), où des *tumuli* hallstattiens ont été rouverts pour inhumer des individus autour du défunt principal. Les investigations menées à Orny n'ont cependant pas permis de retrouver de tombe centrale, bien que celle-ci ait dû exister⁵. Il est en fait possible qu'elle n'ait pas été excavée mais construite en élévation, puis recouverte d'un monticule de pierres et de terre. Il faut également relever que l'espace central, d'une dizaine de mètres de diamètre, pouvait encore comporter

une, voire deux rangées de sépultures supplémentaires. La présence sporadique d'ossements humains dans la terre végétale indique d'ailleurs la destruction probable d'autres tombes. Il est donc vraisemblable que le niveau d'apparition conservé des structures se situe en dessous du niveau de circulation originel, oblitéré par les activités humaines.

Malgré l'arasement important du site, la profondeur des tombes est comprise entre 0,31 m au sud-ouest et 1,12 m au nord, où la séquence stratigraphique est mieux préservée (fig. 5). Elles consistent le plus souvent en fosses rectangulaires et profondes, dans lesquelles sont conservées des traces de contenants en bois; leur empreinte est matérialisée par des traces organiques pulvérulentes et par la position des pierres de blocage⁶ périphériques (fig. 6), ou par des bandes de limons fins qui se sont infiltrés dans les interstices laissés par la décomposition du bois.

Les défunts

Les dix-huit sépultures mises au jour contenaient les restes de vingt individus. En effet, si la plupart consistent en inhumations simples, il faut relever la présence d'une fosse collective de 4,50 m de longueur qui contenait trois individus inhumés simultanément. Il s'agit d'un homme adulte et d'un adolescent déposés dans un même tronc, ou monoxyle (fig. 7); à leurs pieds, un jeune enfant reposait dans un second tronc évidé (243) de dimensions plus modestes. Les fouilles ont livré une seconde sépulture collective (238), marquée par l'inhumation simultanée de deux enfants dans un coffrage en bois (fig. 8).

Les observations ostéologiques de terrain ont montré que la population inhumée est essentiellement composée de jeunes femmes et d'immatures, alors que les individus âgés et masculins semblent nettement sous-représentés⁷. Les défunts ne constituent donc pas un échantillon représentatif d'une population normale, ce qui suggère des modalités de sélection particulières.



Fig. 7

Tombe 244.

A Dégagement fin de l'épée en bronze avant son prélèvement (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

B Inhumation simultanée dans un monoxyle d'un adulte, équipé d'une épée dans son fourreau et d'un enfant (photo Archeodunum SA, C. Cantin).



Fig. 9
Trois fibules de type « Marzabotto » et un anneau à nodosités retrouvés dans la tombe 242 (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Y. André).

Fig. 10
Tombe 225. Paire d'anneaux à nodosités et fermoir à tenon (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

Le mobilier

Les défunts sont dotés, pour la plupart, d'éléments de parure. Les fibules filiformes à pied libre replié sur l'arc, dites de *Marzabotto*, en bronze et en fer, sont bien représentées. Leur forme est caractérisée par un arc en anse de panier, parfois orné, et par un ressort à deux fois deux spires

(fig. 9). Elles sont généralement retrouvées près de l'épaule ou sur la cage thoracique et, plus rarement, à proximité de la tête, ce qui pourrait indiquer l'existence d'un linceul ou d'une coiffe. Le mobilier métallique compte également de nombreuses parures annulaires en bronze. Il s'agit surtout d'anneaux à nodosités et fermoir à tenon (fig. 9 et 10), portés aux poignets ou à l'avant-bras, mais également d'anneaux tubulaires à extrémités emboîtées, souvent portés aux chevilles. Il faut encore mentionner la découverte d'un torque à fermoir à tenon, ainsi que d'une bague en bronze retrouvée en position primaire, occurrence rare pour la période. Ces parures sont parfois associées à des colliers de perles en pâte de verre (fig. 11), en ambre et, plus rarement, en terre cuite ou en bronze. Des objets plus singuliers complètent le corpus, comme une pendeloque, une épée dans son fourreau, ou encore une fibule sans ressort. La plupart de ces objets appartiennent à un faciès régional typologiquement homogène de La Tène A, qui peut être qualifié de La Tène A2 et daté du dernier tiers du 5^e siècle av. J.-C.

L'architecture de la tombe recomposée

La position des ossements et des éléments présents dans la fosse (traces organiques, pierres, objets, etc.) permet, dans la plupart des cas, d'appréhender la position d'origine du défunt, ainsi que le mode d'aménagement et le type d'architecture de la tombe. L'analyse taphonomique de ces données vise la compréhension des mouvements survenus au sein de la structure après sa mise en place, dans le but d'en restituer l'aspect original. Cette première étape d'élaboration consiste également à synthétiser l'ensemble des données essentielles de la sépulture sur des fiches signalétiques, qui devront encore être enrichies par des études complémentaires (taphonomie du mobilier, analyse des restes textiles et végétaux, etc.).

Les deux fiches présentées ci-dessous, extraites du rapport préliminaire de fouille, montrent comment l'analyse combinée des éléments architecturaux et de la position des ossements permet de restituer les deux principaux types de contenants funéraires du site d'Orny.



Fig. 11

Sélection d'objets provenant des tombes 224 et 244 : perles en pâte de verre et en ambre, fibule et bracelets (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Y. André).

Archéologie funéraire et archéothanatologie

L'archéologie funéraire, à savoir l'étude des sépultures mises au jour lors des fouilles, est une sous-discipline historiquement bien développée de l'archéologie. Les types de tombes, les objets de parure et les offrandes qu'elles contiennent ont fréquemment été à la base de la définition des différentes phases chronologiques et cultures matérielles à l'aide desquelles les vestiges matériels des temps passés sont décrits et classés. Traditionnellement, archéologue et anthropologue travaillent toutefois séparément à partir de ces découvertes, le second étant cantonné dans son laboratoire où il étudie les caractéristiques physiques des ossements. La tombe, le mobilier qu'elle renferme et le défunt ne sont ainsi que très rarement considérés dans leur ensemble. L'archéothanatologie, qui doit son développement aux travaux pionniers d'Henri Duguay en France dès les années 1970-1980, réunit l'archéologue et l'anthropologue autour de la sépulture *in situ*. Leur travail conjoint

permet une approche nettement plus riche des pratiques funéraires en apportant, en fonction des cas, un éclairage sur différents gestes entourant la préparation du défunt, la constitution de la sépulture, la mise en terre du corps ou d'éventuelles pratiques commémoratives ultérieures. Par la documentation précise des positions des différents éléments constitutifs de la structure, du mobilier et des ossements du défunt, l'archéothanatologie s'attache en effet à comprendre la dynamique de transformation de la tombe et du corps entre sa mise en place et sa découverte, notamment dans le but de restituer des éléments disparus tels que différents types de contenants, des textiles entourant le corps ou encore des coussins en matériau périssable par exemple. Le domaine de recherche est donc très vaste, et chaque nouvelle étude de sépulture s'ajoute au référentiel en évolution constante de cette discipline désormais indissociable de l'étude des tombes du passé.

La tombe 209 (fig. 12)

La sépulture

La tombe est matérialisée par une fosse rectangulaire aux angles arrondis. Les bords, légèrement évasés vers le haut, délimitent un fond plan montrant un faible devers sur son axe transversal.

Un trou de poteau à bords légèrement évasés et fond arrondi recoupe l'extrémité nord-est de la fosse, ce qui indique peut-être l'existence d'un marquage de surface.

Des traces organiques matérialisent un contenant de plan rectangulaire avec des angles légèrement biseautés à son extrémité sud-ouest (fig. 12). Son profil en cuvette indique qu'il s'agit d'un tronc évidé, calé à ses angles par des pierres disposées directement sur le fond de la fosse. Des blocs de grandes dimensions, disposés à plat, surplombent la structure et débordent sur le volume central. Ils étaient certainement destinés à sceller un couvercle en matière périssable.

Le défunt

Le défunt, un individu immature de sexe indéterminé, repose sur le dos, la tête de face et contrainte vers l'avant, les membres supérieurs légèrement fléchis avec les mains en pronation à l'avant des hanches et les membres inférieurs en extension.

Il est doté d'un mobilier abondant réparti en différentes catégories. Les objets en bronze comptent plusieurs parures annulaires de dimensions variées : deux anneaux à nodosités et fermoir à tenon portés aux poignets, un anneau tubulaire porté au bras gauche, un anneau de section ronde et de petit diamètre retrouvé vers la main droite (bague ?), ainsi qu'un anneau massif non décoré, retrouvé près du cou, qui pourrait avoir fonctionné comme pendeloque. Les éléments ferreux sont représentés par une fibule en fer se trouvant à proximité de l'épaule gauche et deux fragments de tige découverts au niveau du crâne (épingle ?). L'individu porte également un collier constitué de près d'une centaine de perles ; il s'agit majoritairement de perles en pâte de verre bleu, dont certaines sont ponctuées d'ocelles blancs, mais également de perles en ambre. Il possède enfin une pendeloque constituée d'une

canine de suidé enchâssée dans une douille en bronze se terminant par un élément de suspension en fer (fig. 14).

Archéo-anthropologie

L'étude des positions relatives des ossements concorde parfaitement avec les données archéologiques en permettant de conclure que le corps s'est décomposé dans un espace vide. Elle indique également que le fond du contenant forme une cuvette transversale à l'axe du corps du défunt. Cette dernière est toutefois assez large puisqu'elle contraint les épaules et les bras mais pas les hanches. Signalons également que la tête et les épaules du défunt étaient maintenues par un support céphalique⁸. La décomposition de cet élément a entraîné la déconnexion et les déplacements de grande ampleur de l'atlas et de l'axis, qui se retrouvent en appui contre la partie droite de la mandibule. La dislocation des autres vertèbres cervicales et leur position à l'avant de la partie antérieure du corps mandibulaire participent du même phénomène, de même que la verticalisation des clavicules ou encore la translation des premières côtes en direction de l'abdomen. Dans ce contexte, la relative connexion entre la mandibule et le crâne ainsi que l'absence de basculement vers l'arrière de la boîte crânienne pourraient s'expliquer par une contrainte exercée par le couvercle du contenant qui ne repose que trois centimètres au-dessus du crâne.

Les observations ostéologiques préliminaires réalisées sur le crâne ont mis en évidence différents enfoncements, perforations et écrasements, dont la plupart semblent d'origine pathologique. La voûte montre en outre une épaisseur anormalement réduite en plusieurs endroits. La nature de ces pathologies sera précisée par l'étude anthropologique de laboratoire.



Fig. 12

Tombe 209, décapages 2 et 4. Blocs de couverture, traces organiques et pierres calages de fond permettant de restituer un monoxyle. Le type de contenant est confirmé par la position du défunt (photo Archeodunum SA, D. Maroelli).

Orientation:	NE/SO
Altitudes	
Apparition de la fosse:	476,98 m
Apparition du squelette:	476,47 m
Fond de la fosse:	476,25 m

Profondeur conservée:	0,73 m
Nombre de décapages:	6
Dimensions de la fosse:	2,60 x 0,70 m
Dimensions externes du contenant:	2,35 x 0,50 m
Dimensions internes du contenant:	2,20 x 0,40 m
Espace occupé par l'individu:	1,45 x 0,40 m

La tombe 223 (fig. 13)

La sépulture

La tombe est matérialisée par une fosse rectangulaire aux bords peu réguliers, dont les angles sont très arrondis et faiblement débordants. Le fond est horizontal sur les axes transversaux et longitudinaux.

Bien que les éléments en bois ne soient pas conservés, des infiltrations de limons fins indiquent localement l’empreinte d’un contenant rectangulaire. Des limites sédimentaires perceptibles sur la longueur totale du creusement, entre le comblement périphérique compact et le sédiment plus meuble du volume central, matérialisent les parois latérales (fig. 13), tandis que des pierres de blocage, présentes au chevet et au pied de la structure, signalent la position des petits côtés. Ces éléments invitent à restituer un coffrage dont les parois sont constituées de deux longues planches maintenues par deux plus petites fonctionnant comme entretoises. Les pierres périphériques garantissaient la stabilité du contenant, en exerçant une poussée sur ses éléments constitutifs.

Plusieurs blocs présents au centre de la structure peuvent être interprétés comme des éléments qui scellaient un couvercle. Leur position semble relever d’une répartition sélective : alors qu’un bloc calcaire de grandes dimensions a été déposé au-dessus de la tête, le reste du couvercle est recouvert de pierres plus petites disposées par paires. Leur pendage centripète résulte sans doute de l’affaissement progressif de la planche, sur son axe longitudinal. L’absence de fracturations importantes sur les ossements, ainsi que la conservation du volume du crâne, montre que cet affaissement s’est produit lentement en espace vide.

La partie inférieure du contenant est matérialisée par un liseré de sédiment organique noirâtre et pulvérulent recouvrant le fond de la fosse sur toute sa largeur, y compris sous les pierres de blocage périphériques. Il pourrait correspondre à un plancher, mais il n’est pas possible d’exclure qu’il s’agisse d’une couche de rembourrage ou d’un matelas en éléments végétaux placé sous le corps du défunt.

Le défunt

Le défunt, un homme adulte, repose sur le dos, la tête tournée vers sa gauche (fig. 13). Les membres supérieurs sont en extension le long du corps avec les mains repliées reposant sur les phalanges moyennes et distales au fond de la fosse au-delà du pubis. Les membres inférieurs sont parallèles et en extension.

Le mobilier qui l’accompagne, peu abondant, est composé d’un anneau et d’un élément en fer, situés au niveau du coxal droit et dont la fonction est inconnue. L’individu est également doté de deux fibules, une en bronze et l’autre en fer ; si la première, découverte vers le thorax, constitue indéniablement un accessoire vestimentaire, la seconde, retrouvée contre le crâne, pourrait avoir servi à fixer un linceul autour du défunt.

Archéo-anthropologie

L’étude des positions relatives des ossements concorde avec les observations archéologiques, permettant de restituer un espace vide dans lequel le corps s’est décomposé. L’ouverture des épaules et du bassin indiquent un contenant large à fond plat. Un net effet de délimitation linéaire peut être observé du côté droit du défunt, de la tête humérale jusqu’à la partie antérieure du talus, en passant par le coude, l’aile iliaque et le grand trochanter. De même, des éléments de parois transversales peuvent être restitués, au chevet, par l’alignement de la boîte crânienne et d’un métatarsien, et au-delà des pieds, contre la phalange proximale de rayon 1 et un métatarsien. Enfin, le maintien en équilibre de la patella gauche au-dessus du fond de la fosse, après la rotation du membre inférieur vers l’extérieur, pourrait témoigner de la présence d’une paroi, même si une infiltration localisée de sédiment ne peut être exclue.

Enfin, la tête et les épaules du défunt étaient surélevées par un support céphalique. En effet, les connexions strictes observées entre le crâne, la mandibule, l’atlas et l’axis indiquent que son visage était déjà tourné à l’origine vers l’épaule gauche. Cependant, la position du menton à l’avant de la clavicule ne peut être maintenue



Fig. 13

Tombe 223, décapages 2 et 3. Le blocage périphérique et la position relative des ossements indiquent l'existence d'un contenant large à fond plat de type coffrage. Le pendage centripète des blocs présents au centre de la structure atteste l'affaissement du couvercle dans l'espace central de la sépulture (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

Orientation:	NO/SE
Altitudes	
Apparition de la fosse:	476,93 m
Apparition du squelette:	476,31 m
Fond de la fosse:	476,20 m

Profondeur conservée:	0,73 m
Nombre de décapages:	4
Dimensions de la fosse:	2,20 x 0,86 m
Dimensions externes du contenant:	2,05 x 0,50 m ?
Dimensions internes du contenant:	1,85 x 0,45 m ?
Espace occupé par l'individu:	1,70 x 0,40 m

sans la présence d'un élément contraignant la tête vers l'avant. Par ailleurs, du côté droit de l'individu, la dislocation des trois premières côtes et l'affaissement de l'épaule mettent très nettement en évidence la surélévation initiale des épaules. Cet affaissement a également engendré la rotation de la clavicule, apparue en position inférieure, le glissement latéral de l'angle inférieur de la scapula, ainsi que la translation de la tête humérale vers l'axe médian du corps.

Un animal fouisseur a certainement évolué dans ce volume vide en dispersant de nombreux petits ossements, notamment des mains et des pieds, dans l'espace compris entre les deux fémurs et à l'avant de la cage thoracique, contre la mandibule ou encore à proximité du crâne.

Perspectives

Les tombes d'Orny mettent en évidence la coexistence de deux types architecturaux distincts au sein d'un ensemble chronologiquement et spatialement cohérent : les coffrages de planches maintenus par des pierres⁹ et les cercueils monoxyles. Ces observations permettent de nuancer la conception traditionnelle des sépultures du Second âge du Fer, qui tend à considérer le cercueil monoxyle comme un « fossile directeur » de la période. Cela est partiellement imputable au fait que la plupart des ensembles funéraires de La Tène ancienne connus sur le Plateau suisse ont été fouillés il y a plus d'un demi-siècle, avant le

recours à l'anthropologie de terrain. Aujourd'hui, l'étude des positions relatives des ossements, réalisée au cours de la fouille, constitue un apport fondamental pour la compréhension des phénomènes taphonomiques affectant la sépulture, puisqu'elle met en évidence des indices indirects échappant à la seule investigation archéologique. Dans un rapport de complémentarité, les données archéologiques et anthropologiques sont confrontées afin de proposer une lecture plausible de l'architecture funéraire, qui servira de base à la restitution des rituels entourant la mise en terre d'un défunt. Car l'aménagement d'une tombe relève bien d'un ensemble de gestes et d'une chaîne opératoire qui témoignent directement du système de pensée d'une population. Le classement morphologique des sépultures conduit à mettre plus précisément en évidence les particularités ou les récurrences permettant l'identification de groupes socio-culturels. Les types de sépultures observés à Orny pourront ainsi être confrontés à ceux reconnus sur d'autres sites du Plateau suisse et de France voisine, dans le cadre d'une étude régionale.

NOTES

- Des analyses ¹⁴C réalisées sur deux racines carbonisées ont déjà mis en évidence deux phases d'incendie. La première (ETH-49703) est comprise entre 9660 BC et 9570 BC, la deuxième (ETH-49702) entre 8240 et 7950 BC (cal. 2 sigma). *Rapport d'expertise ¹⁴C LRD13/R6813R*, 13.05.2013.
- La datation se fonde sur l'étude des rares tessons de céramique provenant de ces structures, qui présentent une pâte relativement bien cuite et une surface lissée. Toutefois, l'absence de forme ou d'éléments de décor invite à la prudence. Des analyses radiocarbones complémentaires devraient toutefois permettre de clarifier l'attribution chronologique des structures. Étude céramique réalisée par Claudia Nitu, Archeodunum SA.
- L'étude géomorphologique préliminaire a été réalisée par Michel Guélat, Sédiqua SA.
- La plus récente correspond à un paléosol contenant des tessons bien cuites à surface lissée, qui n'est conservé que vers la limite nord de la fouille. Leur datation devra toutefois être confirmée par des analyses radiocarbones.
- Les problèmes de conservation différentielle des tombes adventices sont bien mis en évidence par Milcent, qui souligne justement que les sépultures implantées dans la partie centrale des *tumuli* sont les plus exposées à l'érosion (Milcent 2004, p. 242).
- Le terme désigne des pierres d'entourage servant à combler l'espace résiduel entre les parois de la fosse et celles du contenant funéraire, et constituent, dans certains cas, un support pour un couvercle débordant. Il faudrait alors le préférer à celui de calage, désignant plus spécifiquement des pierres disposées sous un monoxyle à section demi-cylindrique, afin d'en garantir l'équilibre.
- Il n'est pas possible d'en préciser le nombre, l'étude ostéologique approfondie des défunts n'étant pas encore achevée.
- Des analyses complémentaires (sédimentologie, palynologie, micromorphologie) permettront peut-être de préciser la nature de cet élément : coussin végétal, textile, peau animale, élément en bois, etc.
- Toutefois, dans certaines tombes, les éléments conservés ne permettent pas de distinguer un coffrage de planches aménagé au sein de la fosse d'un éventuel cercueil chevillé déposé dans celle-ci.



Fig. 14

Mobilier accompagnant le défunt de la tombe 209 (© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. Photo Y. André).

BIBLIOGRAPHIE

Blaisot 2008

Frédérique Blaisot, « Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles », *Archéologie médiévale*, 38, CNRS éd., Paris, 2008, p. 11-40.

Boisaubert, Bugnon, Mauvilly (dir.) 2008

Jean-Luc Boisaubert, Dominique Bugnon, Michel Mauvilly, *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*, Archéologie fribourgeoise 22, Academic Press Fribourg, 2008.

Carré, Henrion (dir.) 2012

Florence Carré, Fabrice Henrion (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ? Actes de la table*

ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, XXIII, Saint-Germain-en-Laye, 2012.

Curdy et al. 2009

Philippe Curdy, François Mariétoz, Lionel Pernet, Antoinette Rast-Eicher, *Rituels funéraires chez les Séduens. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais*, *Archeologia Vallesiana* 3, CAR, 112, Lausanne 2009.

Kaenel 1990

Gilbert Kaenel, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale : analyse des sépultures*, CAR, 50, Lausanne, 1990.

Maroelli 2015

Dorian Maroelli, « Découverte d'un ensemble funéraire de La Tène ancienne au pied de la

colline du « Mormont » à Orny (Suisse/Vaud) », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Afeaf)*, 33, 2015, p. 37-40.

Milcent 2004

Pierre-Yves Milcent, *Le premier âge du Fer en France centrale*, Mémoire de la Société Préhistorique Française, 34, 2 volumes, Paris, 2004.

Piningre (dir.) 1996

Jean-François Piningre (dir.), *Nécropoles et sociétés au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, Documents d'Archéologie française (dAf), 54, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.